



SECRETARIAT GÉNÉRAL

Le 03/10/2021

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
Du 26 septembre 2021 à Maurepas.

8h30 : Pointage des délégués.

Ouverture de l'assemblée : 09h25.

Présents: 42 clubs représentés (sur 48) soit 251 voix (sur 287 possibles)

Le quorum requis étant de 24 Clubs représentant 144 voix l'assemblée peut délibérer et voter valablement.

DISCOURS D'OUVERTURE (P. Mesny, président)

Le président remercie, au nom du Comité Directeur, les délégués présents et tous les autres participants qui ont fait l'effort d'assister à cette AG.

Il évoque ensuite, comme le veut la tradition, la mémoire de nos camarades qui nous ont quittés cette année. Nous observons une minute de silence en leur mémoire.

Il présente l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire.

1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DE L'AG DU 27/09/20

Le rapport faisait partie du dossier joint à la convocation en AG.

Rapport approuvé à l'unanimité.

2. RAPPORT MORAL (P. Mesny, président) – (CF rapport).

Le rapport, envoyé préalablement aux clubs, est largement commenté et les points suivants font l'objet d'un développement particulier.

La saison 20-21, marquée par la covid 19 et particulièrement par la fermeture des clubs a fait l'objet d'une saison blanche. L'arrêt de la licenciation fin octobre a provoqué une baisse importante des effectifs. La LBIF a mis en place une dotation aux clubs de cinq euros par licence adulte. Cette action sera renouvelée pour la saison 21-22 et le montant augmenté à douze euros afin de permettre une relance de la prise de licence dans les clubs. Un rappel est fait de l'opération fédérale Reboost 3 avec des primes par seuil de licenciés et remboursement de certaines licences découvertes.

La demande de subvention ANS et PSF a été rejetée au prétexte d'un document comptable incomplet, alors que ce même type de document avait été jugé compatible la saison dernière et qu'aucune demande de complément n'a été formulée par la FFB. La dotation fédérale ETR a été diminuée de 20% pour des raisons d'année blanche. En matière de formation les stages n'ont pu avoir lieu, mais l'ETR s'est tout de même réunie deux fois cette saison. Les relations avec la direction fédérale deviennent très difficiles. Les recours envisagés la saison dernière ont été abandonnés pour ne pas ajouter aux difficultés de notre sport. La fédération dispose d'un montant de 528000 euros de réserve suite aux deux années d'activité ralentie ou inexistante. La commission sportive Carambole travaille dans la concertation à contrario des autres domaines qui sont dans la directive.

Dans le cadre du développement, des tables de Blackball ont été installées aux clubs de Gagny et Etréchy pour diversifier l'offre sportive et d'améliorer le recrutement des licenciés. Le club de Corbeil qui avait fait cette opération souhaite de nouveau installer deux tables supplémentaires.

➤ Vie du comité :

Nous avons enregistré trois démissions pour raisons diverses auxquelles s'ajoute l'exclusion d'un membre. Une élection partielle de deux candidats déjà cooptés aura lieu lors de cette AG.

➤ Bilan licenciés et clubs :

Le nombre des licenciés a baissé de 28,82%. Le nombre de clubs a baissé de 2 unités.

➤ Relations CDB

La réunion des CDB n'a pu être organisée. La LBIF a aidé des CDB pour l'organisation de leur AG en visioconférence.

➤ Au plan financier

Le résultat de l'exercice montre un excédent important dû à l'absence d'activité de la saison.

Au budget prévisionnel une reprise sur fond propre nous permet de pallier à l'absence de subvention ANS/PSF.

➤ Au plan sportif

Aucun résultat cette saison.

➤ Concernant les commissions

L'ensemble des travaux entrepris par les commissions est détaillé en soulignant pour chacune le sérieux et le volume de travail accompli par tous les responsables. Le président les félicite et les remercie.

Conclusion

Les clubs sont incités à la mise en place des protocoles sanitaires propres à rassurer les licenciés et à appliquer une souplesse adaptée en termes de cotisation et de modalités de perception.

Rapport moral approuvé à l'unanimité.

3. ADMINISTRATIF (Claudine Mesny) – (CF rapport).

Le nombre de clubs et de licenciés est détaillé par département en faisant ressortir les hausses et les baisses qui ne sont pas significatives en raison de cette saison particulière.

Il est rappelé aux clubs la nécessité de renseigner la totalité des fiches licences avec téléphone et adresse Mail surtout en ce qui concerne les dirigeants, il faut fournir aux licenciés leur code personnel afin qu'ils puissent changer leurs coordonnées, d'autant qu'il servira de code d'accès au logiciel sportif Carambole.

4. RAPPORT FINANCIER (O. Tancrez, trésorier général) - (CF rapport).

Compte de résultats :

Le compte de résultats fait ressortir un excédent de 12192,05 € dû à l'absence des compétitions et d'activité dans la saison 20-21, malgré une baisse des licenciés et des intérêts bancaires quasi nuls.

Par rapport au prévisionnel, les recettes sont en baisse de 47098,41 € et les dépenses affichent une baisse de 70296,26 €.

Q/ Argenteuil Florence Gaillet : pourquoi les dépenses réunions CD sont similaires alors que des réunions ont eu lieu en visioconférence ?

R/ Cette ligne comporte le remboursement des licences des membres du CD complété la saison dernière et seule 1 réunion s'est faite en visioconférence. Il y figure aussi les abandons de frais

Q/ Argenteuil Florence Gaillet : Les mises à disposition de salles n'ont pas diminué malgré l'absence d'activité ?

R/ Ces actions sont valorisées dès lors qu'elles sont programmées.

Q/Argenteuil Florence Gaillet : Il y a une erreur de total dans une rubrique du bilan immobilisation ?

R/ Expert-comptable : c'est une simple erreur de saisie qui sera bien sûr rectifiée.

Q/ Livry Gargan : Pourquoi le bilan à l'écran n'est pas au 31 décembre ?

R/ notre exercice comptable se termine au 31 juillet et nous ne sommes pas en année civile.

Rapport financier et compte de résultat approuvé à la majorité : 217 pour et 34 abstention

Le représentant du cabinet d'expert-comptable RECCI, expose son rapport à l'Assemblée Générale. Il présente à l'assemblée ses félicitations au bureau pour l'excellente tenue de nos comptes, il confirme leur sincérité. Le président remercie le cabinet pour son travail.

Affectation du résultat

Le résultat est affecté à un compte de remise à niveau par un vote à l'**unanimité**.

5. ELECTIONS PARTIELLES (C. MESNY, *secrétaire générale*).

Présentation des candidats.

2 membres du CD se présentent.

Rappel de la procédure de vote et constitution du bureau de vote.

Les clubs votent et émargent.

Dépouillement.

Proclamation des résultats / sont élus à la majorité relative à un tour Messieurs :

Eric Le Floch et Mahesh Mungroo

Budget prévisionnel 2021-2022 CF dossier financier AG 2021.

Il prévoit un exercice déficitaire de moins 24062,80 euros, incluant la dotation exceptionnelle aux clubs pour un montant de 21444,00 €.

Budget approuvé à l'unanimité.

Les membres du Comité Directeur sont désignés pour représenter la LBIF aux AG de la FFB
Vote Unanimité.

6. RAPPORTS DES COMMISSIONS Aucun rapport cette saison.

7. Présentation site Internet LBIF

Une présentation est faite en dynamique et à l'aide d'un Power Point pour détailler les informations du site et les modules d'inscription.

8. QUESTIONS DIVERSES

Pas de questions diverses déposées par écrit.

9. REMISE DES RECOMPENSES

9.1. Diplômes de : Pas de diplôme cette saison.

9.2. Médailles fédérales :

La LBIF attribue une médaille fédérale à : Serge Flageul et Eric Le Floch pour leur implication dans le billard et la ligue.

10. CONCLUSION

Le président clôt la séance en remerciant les participants, en rappelant que l'après-midi sera réservée aux travaux des commissions et demande expressément aux clubs d'y assister.

Séance close à 12h30 et suivie du traditionnel repas en commun.

Claudine MESNY
Secrétaire générale

